



Ascendant décédé et régularisation impôts

Par **jalon**, le **14/05/2022** à **15:43**

Bonjour,

Suite au décès de mon père en 2022, je voudrais connaître mes obligations envers le service des impôts.

Sachant que, sa déclaration en ligne pour les revenus de 2021, avait déjà été faite lorsqu'il est décédé.

J'ai adressé au service des impôts dont il dépendait un acte de décès.

Pour la suite

l'impôt (IR) étant prélevé directement sur sa retraite, y aura -il éventuellement un rappel d'impôt à payer, par moi, au titre de l'IR ?

Devrai je faire, pour lui, une déclaration de revenus en 2023 (revenus 2022) ?